

Bulletin mensuel

# LA SÉQUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Janvier/février 2025 n°216



## MAISON DU VIEUX PONT

### Consultation citoyenne

**Enquête Publique  
pour modif. PLU**

Page 5

**Appel à la solidarité  
avec Mayotte**

Page 6

**Lancement du  
Week-end festif**

Page 13







Arbre de Noël du 20 décembre 2024  
Le maire Guy Barré entouré, à gauche, de Philippe Cailler (parti en retraite) et Christelle Supiot (partie en mutation) et à droite, des nouvelles recrues Enola Brémont (alternante mairie) et Géraldine Lyska (bibliothécaire).

## Réalisations marquantes et nouveaux projets

**En ce début d'année, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2025. Que cette nouvelle année soit riche en projets collectifs et en satisfactions personnelles pour chacune et chacun d'entre vous.**

L'année qui vient de s'achever a été marquée par de nombreuses réalisations qui renforcent notre cadre de vie, notre dynamisme local et notre engagement pour un avenir durable. Je suis heureux de vous présenter un bilan résumant nos avancées et de partager avec vous les ambitions qui nous animent pour cette nouvelle année.

### 2024 : Une année riche en réalisations

Parmi les moments forts de l'année, plusieurs projets ont vu le jour, illustrant notre volonté d'allier qualité de vie et développement durable. La modernisation des vestiaires du stade et la rénovation énergétique de l'école maternelle témoignent de notre détermination à investir dans des infrastructures plus écoresponsables. Ces initiatives répondent non seulement aux besoins actuels, mais anticipent également les enjeux de demain.

Nous avons aussi terminé l'aménagement du "Jardin Laurette", un écrin de verdure conçu comme un îlot de fraîcheur au cœur de notre bourg, et obtenu le renouvellement du label "2 fleurs" dans le cadre des Villes et Villages fleuris. Ces réussites reflètent notre engagement collectif, impliquant aussi bien les agents municipaux que les habitants, pour embellir La Séguinière et protéger notre environnement.

Dans le domaine du logement, plusieurs chantiers ont été lancés ou poursuivis. Avec de nouveaux logements sociaux qui seront livrés en 2025 et d'autres projets prévus jusqu'en 2026, nous contribuons à diversifier l'offre résidentielle et à revitaliser le centre bourg tout en respectant nos obligations en matière de logement à loyer modéré.

### Participation citoyenne et modernisation de la communication

Votre participation reste un pilier essentiel de notre action. Ces dernières semaines, nous avons intensifié nos démarches de concertation, que ce soit pour l'aménagement des voies en agglomération, la déviation des poids lourds ou encore le futur usage de la maison rue du Vieux Pont. Vos contributions nous permettent de répondre au plus près de vos attentes.

Pour renforcer le lien entre la municipalité et les habitants, nous avons modernisé nos outils de communication. Le panneau lumineux sur le parvis de la mairie et le totem interactif sont venus compléter nos supports existants. Ils permettent de diffuser des informations claires et accessibles en temps réel, tout en diversifiant les canaux de communication pour toucher un public plus large.

### 2025 : Une année de chantiers structurants

L'année qui s'ouvre s'annonce tout aussi ambitieuse. Parmi les grands projets prévus, la rénovation des voies en agglomération améliorera significativement notre cadre de vie. L'effacement des réseaux dans le lotissement des Cèdres et l'installation de systèmes de vidéo-protection renforceront à la fois la sécurité et l'esthétique de nos espaces urbains.

Nous continuerons également nos efforts en faveur de l'habitat et de la biodiversité, avec des projets comme le lotissement communal de la Surchère, qui répond à la fois à des besoins d'aménagement et à des exigences environnementales.

### Une gestion financière rigoureuse

Dans un contexte budgétaire contraint, nous maintenons une gestion prudente et résiliente. Cette rigueur nous permet de financer nos projets tout en préservant une marge d'autofinancement essentielle. Elle garantit également notre capacité à faire face aux aléas et à continuer d'innover pour l'avenir.

Je tiens à remercier chaleureusement les agents municipaux pour leur travail quotidien et leur engagement, ainsi que vous tous, habitants, pour votre implication et votre soutien dans les projets de notre commune. Ces remerciements, je les ai déjà personnellement adressés au personnel communal lors de l'arbre de Noël auquel ils ont été invités, comme tous les ans, le 20 décembre dernier.

Ce moment de convivialité a également été l'occasion de saluer ceux qui sont partis et d'accueillir les agents qui nous ont rejoints en 2024 (cf. photo ci-dessus).

Je vous souhaite une belle année 2025, faite de projets ambitieux, de moments de partage et de prospérité pour chacun.

**Guy BARRÉ**  
Maire de La Séguinière

## Etat civil

### Naissances

12/12	Noah ROBIN
22/12	Lise DAUDET

### Décès

8/12	Florence POIRIER Epouse COUILLAUD - 60 ans
10/12	Alain DIXNEUF - 85 ans
13/12	Jacques POHU - 56 ans
17/12	Daniel LONGUEMARE - 82 ans
28/12	Monique PRIGENT Epouse MANAC'H - 61 ans
3/1	Bernadette CHAUVIRÉ Epouse CHATAIGNER - 77 ans

## Autres infos

**En couverture :**  
**Vue du Vieux Pont**  
La Séguinière (Maine-et-Loire)

Edition n°216 mise en ligne sur le site internet [www.mairie-laseguiniere.fr](http://www.mairie-laseguiniere.fr) le 23 janvier 2025

**Bulletin municipal**  
**de la commune de La Séguinière**  
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires  
Directeur de la publication : Guy BARRÉ  
Directeur de la communication : David CARON  
Crédit photos : Mairie de La Séguinière  
Maquette & impression : Services municipaux  
Copieur Xerox Color C60  
Imprimé sur du papier issu de sources responsables



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

### Commune de La Séguinière

Avenue Abbé Chauveau  
49280 La Séguinière  
Tel. 02 41 56 90 53  
Mail [accueil@mairie-laseguiniere.fr](mailto:accueil@mairie-laseguiniere.fr)

### HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi 14h-17h15  
Mardi - Jeudi - Vendredi 9h-12h15 / 14h-17h15  
Mercredi 9h-12h15  
Samedi 9h-12h



## Voeux de la municipalité du 17/01/2025

Le 17 janvier, le théâtre Prévert a accueilli la troisième cérémonie des vœux de la mandature, faisant salle comble avec environ 200 personnes présentes.

L'adjoint à la communication David Caron a ouvert la soirée en remerciant chaleureusement les participants et en soulignant l'importance de ce rendez-vous annuel, qui permet de revenir sur les accomplissements de l'année écoulée et de présenter les projets à venir.

Julie Barreau, adjointe à l'environnement, au cadre de vie et au sports et Agnès Bruche adjointe à la culture et à la jeunesse ont ensuite pris la parole pour mettre en lumière les moments forts de 2024 dans les différents domaines d'intervention de la municipalité. Leur présentation a mis en avant la richesse et la diversité des projets portés par l'équipe municipale tout au long de l'année.

La soirée s'est poursuivie avec l'intervention de Monsieur le Maire, qui a présenté un bilan financier transparent et exposé les grandes priorités pour 2025.

Ce moment convivial s'est conclu par des échanges informels et des vœux pour une nouvelle année que l'on espère riche en projets et réussites collectives.

## Actualité en images



Recettes		
536 500	Excédent années antérieures	536 653
8 500	Recettes générales	4 117 847
307 500		
182 500	TOTAL	4 452 500

Recettes		
113 300	Excédent années antérieures	2 274 800
72 000	Recettes investissement	1 079 000
202 000	Subventions	1 124 000
	Autofinancement	2 007 300
187 300	TOTAL	6 487 300



## Visite du Père Noël le 19/12/2024

Le 19 décembre dernier, le Père Noël a rendu visite aux enfants du restaurant scolaire, comme chaque année. Il a apporté un peu de magie à leur journée en distribuant des chocolats à chaque enfant.

Les élèves de maternelle, particulièrement impressionnés, ont accueilli ce moment avec beaucoup d'enthousiasme. Les accompagnatrices de la pause méridienne se sont également prêtées au jeu pour faire de cette visite un moment convivial et joyeux.





# Informations Municipales et Intercommunales

## MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Janvier	Février
Fruits et légumes (Richou)	22-29	5-12-19-26
Fromager (Beillevaire)	22-29	5-12-19-26
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	22-29	5-12-19-26
Poissonnier (La Marée)	22-29	5-12-19-26
Association Amitié Sandogo	22-29	5-19
Pommes (GAEC Augereau)	22	5-19

L'association Amitié Sandogo poursuit la vente de pommes de terre chaque semaine tout au long du mois de janvier, dans la limite des stocks disponibles. Une fois ces derniers épuisés, l'association adoptera un rythme de présence bimensuel.

## PANNEAUX ELECTRONIQUES

### Installation de nouveaux équipements

Dans le cadre de la volonté de la municipalité d'améliorer la communication et la visibilité de l'information au sein de la commune, ont récemment été mis en place deux nouvelles installations sur le parvis de la mairie.

Le premier changement concerne le panneau lumineux : il a été remplacé par un modèle couleur, plus moderne et plus visible. Ce nouveau panneau permet désormais d'afficher des informations en couleur, offrant une meilleure lisibilité et attractivité pour les événements, les actualités ou les annonces importantes.

Parallèlement, a également été installé un totem numérique. Ce dispositif permet d'afficher de manière dématérialisée l'intégralité du contenu du site internet, tout en incluant l'ensemble des affichages obligatoires, tels que les délibérations du conseil municipal, les autorisations d'urbanisme, et autres informations légales. Ce totem constitue une solution moderne pour remplacer l'affichage papier, tout en respectant les exigences légales en matière d'affichage public.

Enfin, il est important de noter que ces deux équipements, à la fois pratiques et respectueux de l'environnement, sont programmés pour s'éteindre la nuit, à l'instar de l'éclairage public, afin de respecter une démarche éco-responsable.

Ces installations viennent compléter les efforts entrepris pour offrir aux habitants une information claire, accessible et actualisée tout au long de l'année.



## CHAUSSIDOUX

**Des voies partagées pour une circulation plus sûre et conviviale**  
Un axe important de l'action de la municipalité en matière de mobilité et de sécurité routière est celui des aménagements réalisés pour améliorer le partage de la voirie, notamment pour les deux-roues, y compris les vélos. La mobilité douce, le vélo en particulier, devient une priorité pour une commune respectueuse de son environnement et de ses habitants.

C'est ainsi que des travaux de chaussidoux ont été réalisés, en décembre, sur plusieurs axes structurants qui ceinturent la commune, notamment les rues du Sacré-Cœur, de Villandry et de Chambord. Ces aménagements permettent de sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons, en créant un espace dédié, bien délimité, tout en favorisant un meilleur partage de la voirie entre les différents usagers de la route.

Ces aménagements, qui sont mis progressivement en place à La Séguinière sont efficaces pour protéger les cyclistes. Ils permettent de renforcer la sécurité des plus vulnérables sur des voies parfois bien fréquentées et offrent une solution simple et efficace pour encourager l'usage du vélo.

Cette première phase n'est que le début. D'autres aménagements similaires seront réalisés dans les prochaines années, notamment sur d'autres axes stratégiques autour de la commune.

Ces aménagements ne sont pas seulement une réponse aux enjeux de sécurité, mais aussi une invitation à adopter des modes de transports plus respectueux de l'environnement.



## SALLE PIERRE DE COUBERTIN

### Réflexion sur un projet d'extension

Dans le cadre de l'étude de faisabilité pour l'extension du complexe sportif Pierre de Coubertin, la municipalité de La Séguinière a rencontré des représentants du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Maine-et-Loire, le 13 décembre. Cette rencontre marque le lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), confiée au CAUE par délibération du 6 mai 2024, pour réfléchir et planifier l'extension du complexe.

L'étude vise à résoudre la saturation des infrastructures sportives et à créer un espace de convivialité pour les activités extérieures.

Les étapes principales incluent :

- Un diagnostic des infrastructures existantes,
- Une collecte des besoins des utilisateurs,
- L'élaboration de scénarios d'extension avec estimations financières,
- La rédaction d'un document d'orientation programmatique.

Madame Anaïs Nenert, architecte urbaniste, débutera sa mission en janvier 2025 en consultant les associations sportives locales pour recueillir leurs attentes. Les associations ont été invitées à préparer des informations sur leurs activités, leur utilisation des installations, et le nombre de pratiquants, afin de contribuer efficacement au projet.

Ce projet pourrait représenter un investissement clé, du début de la prochaine mandature, pour améliorer et dynamiser les conditions de pratique sportive sur la commune.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### Modification n°4 du PLU de La Séguinière

Une enquête publique est organisée dans le cadre de la procédure de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Séguinière, engagée par arrêté du Président de Cholet Agglomération le 7 octobre 2024.

Cette modification vise plusieurs objectifs :

- Autoriser les installations photovoltaïques dans un sous-secteur délimité,
- Adapter l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour la Zone d'Activités de la Bergerie,
- Modifier les règles d'implantation en zones UY et 1AUY,
- Réaliser diverses évolutions de zonage à l'intérieur de l'enveloppe urbaine.

### Dates et lieux de l'enquête publique

L'enquête publique se déroulera sur 15 jours, du lundi 17 février 2025 à 9h00 au lundi 3 mars 2025 à 17h00.

### Les documents seront consultables :

- À l'Hôtel d'Agglomération (rue Saint-Bonaventure, Cholet), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
- À la mairie de La Séguinière, selon ses horaires habituels d'ouverture : lundi de 14h00 à 17h15, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h15, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00.

### Rencontrez le commissaire enquêteur

Monsieur Georges Binet, désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Nantes, sera présent pour recueillir les observations du public aux dates et lieux suivants :

- Lundi 17 février, de 9h00 à 12h00, à l'Hôtel d'Agglomération,
- Samedi 22 février, de 9h00 à 12h00, à la mairie de La Séguinière,
- Lundi 3 mars, de 14h00 à 17h00, à la mairie de La Séguinière.

Pour toute information supplémentaire, contactez la Direction de l'Aménagement de Cholet Agglomération au 02 72 77 20 80 ou par mail : [amenagement-adc@choletagglomeration.fr](mailto:amenagement-adc@choletagglomeration.fr)

## BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE

### Rapport d'activité de l'EPTB

Le rapport d'activité 2023 de l'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise est désormais disponible et consultable par tous. Vous pouvez accéder à ce document via le lien suivant : <https://biblio.sevre-nantaise.com/>

Ce rapport détaille les nombreuses actions mises en œuvre en 2023 pour garantir une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant.

L'année a été marquée par :

- Des avancées significatives et des finalisations de projets,
- Des actions centrées sur la qualité et la quantité d'eau,
- La préservation et la valorisation des milieux aquatiques,
- Des initiatives de sensibilisation et de pédagogie.

## VENTE DE TABLES ET CHAISES

### Annonce aux habitants de la commune de La Séguinière

La mairie de La Séguinière organise une vente de mobilier usagé issu de l'école publique et du Centre d'Animation Loisir La Séguinière. Ce mobilier, désormais inutilisé par les services municipaux, a été mis au rebut.

Dans une volonté de promouvoir une approche locale et solidaire, le Conseil municipal a décidé, lors de la délibération du 9 décembre 2024, de donner une seconde vie à ces biens en les proposant prioritairement aux familles de la commune.

### Informations importantes :

Le détail et les photos des articles à vendre sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune. Le prix de vente est fixé à 5 € par chaise et 10 € par bureau.

### Inscription :

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie avant le vendredi 21 février.

### Récupération des biens :

Les acheteurs pourront récupérer leurs achats à l'annexe des ateliers techniques - Zone de la Ménardière - 13 rue des Artisans, le samedi 1er mars entre 11h00 et 12h00.

A noter que conformément à la délibération du Conseil municipal, les biens restants après cette session seront cédés par voie dématérialisée via la plateforme spécialisée Agorastore ou un prestataire similaire, afin de maximiser leur valorisation.

Pour toute question ou inscription, contactez la mairie au 02 41 56 90 53 ou par email à [accueil@mairie-laseguiniere.fr](mailto:accueil@mairie-laseguiniere.fr).

## COMPOST ET VENTE DE BOIS

La commune organise deux permanences, au niveau du Parking de la Prairie à l'emplacement de l'ancien Ecopoint pour permettre aux habitants de bénéficier de compost (gratuit) et/ou de bois de chauffage (vente) :

### • Compost (don gratuit)

Date : Samedi 15 février, de 9h à 11h

Inscription obligatoire : avant le 14 février en mairie.



### • Bois de chauffage (vente)

Date : Samedi 8 mars, de 9h à 11h

Prix : 90 € pour un lot de 2 m<sup>3</sup>

Inscription obligatoire : avant le 28 février en mairie.



Informations importantes pour la vente de bois : seuls 16 lots sont disponibles. En cas de demandes supérieures à l'offre, un tirage au sort sera effectué. Priorité sera donnée aux habitants n'ayant jamais bénéficié de cette vente. Le bois proposé est de nature diverse et nécessitera une période de séchage avant utilisation, avec des morceaux de longueur maximale de 1 mètre.

## FRELON ASIATIQUE

### Destruction des nids

Beaucoup de nids de frelons asiatiques sont visibles, notamment dans les arbres. Aussi, nous rappelons que contrairement à ce qui était auparavant conseillé, il est nécessaire de détruire les nids toute l'année, du 1er janvier au 31 décembre. Pourquoi ?

Il a été rapporté à plusieurs reprises que des frelons (potentiellement des fondatrices) ont été retrouvés dans des nids, même partiellement détruits, en plein hiver. Le risque de colonisation pour l'année suivante est donc fort. Pour une lutte efficace contre le frelon asiatique, il est donc important de faire enlever les nids toute l'année.

Attention, la désinsectisation et l'enlèvement des nids de frelons asiatiques doit être réalisé par un désinsectiseur.



# Informations Municipales et Intercommunales

## PIGEONS BISETS

### Gestion dans les centres bourgs

Les pigeons bisets (pigeons de ville), bien qu'omniprésents dans les centres bourgs, peuvent causer des désagréments importants : salissures des bâtiments, dégradation des gouttières et des toitures, et risques pour la salubrité publique.

Les principales actions pour limiter leur impact sont les suivantes :

### Arrêtez de nourrir les pigeons

- Nourrir les pigeons est interdit en Maine-et-Loire, conformément au Schéma Sanitaire Départemental (article 26). Cela contribue à réduire leur prolifération.

### Empêcher l'accès aux lieux de nidification

- Fermez les toitures, caches-moineaux et greniers ouverts.
- Signalez à la mairie les bâtiments délabrés ou abandonnés.

### Favoriser la régulation naturelle

- Encouragez l'installation de faucons pèlerins, prédateurs naturels des pigeons bisets, en plaçant des nichoirs sur des points élevés comme les clochers ou les falaises.

### Régulation par piégeage ou tir

- Possible sous certaines conditions et sur décision municipale.

Certaines solutions sont d'autre part déconseillées par la FDGON (Fédération Départementale de Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) :

- Les produits contraceptifs (comme la nicarbazine) en raison de leur impact sur d'autres espèces protégées, notamment le choucas des tours.
- Les pics anti-pigeons, l'effarouchement par rapaces ou les pigeonniers contraceptifs se sont révélés inefficaces.

Pour toutes informations ou conseils, voire pour signaler une nuisance, il est possible de contacter la FDGON 49 au 02.41.37.12.48 ou par mail : [contact@fdgdon49.fr](mailto:contact@fdgdon49.fr)

## PRÉSENCE DU LOUP

### Recommandations de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Depuis début décembre, des agents de l'OFB ont enquêté sur plusieurs attaques d'animaux à La Romagne, Sèvremoine et La Séguinière. À Sèvremoine et La Séguinière, les constatations confirment des actes de prédation, sans pouvoir initialement prouver ni exclure l'implication d'un loup. Jusqu'alors, les investigations n'avaient pas établi de présence de loup en Maine-et-Loire.

Cependant, les services de l'État, via l'OFB, ont été contactés le 6 janvier par une personne ayant transmis une photo prise dans la nuit du 7 au 8 décembre sur la commune de La Séguinière grâce à un piège-photo automatique. Cette photo, identifiée par le réseau loup de l'OFB, confirme qu'il s'agit bien d'un loup.



Le classement du département en cercle 3, décidé par le Préfet depuis le 1er janvier 2025, est donc pleinement justifié. Ce classement permet :

- un suivi renforcé via une veille départementale,
- le financement de mesures de protection pour les éleveurs (chiens de garde, etc.),
- une stratégie de communication pour sensibiliser les professionnels et le grand public.

En complément, une fiche réflexe publiée sur le site de la préfecture informe les citoyens et les éleveurs des démarches à suivre en cas de suspicion de présence ou d'attaque de loup. Il est essentiel de :

- Signaler immédiatement les indices (traces, photos, animaux blessés ou tués) à l'OFB, via le numéro de contact 02 41 47 29 82 ou par mail à [sd49@ofb.gouv.fr](mailto:sd49@ofb.gouv.fr) ;
- Protéger les cadavres d'animaux morts contre les charognards et ne pas les déplacer, sauf en cas de nécessité absolue ;
- Restreindre l'accès au site aux seuls agents de l'OFB et à l'éleveur concerné ;
- Isoler les animaux blessés du reste du troupeau pour limiter les risques.

Ces mesures visent à garantir une réponse rapide et efficace tout en minimisant les impacts sur l'environnement et les activités d'élevage.

## SOLIDARITÉ AVEC MAYOTTE

### Aidez les sinistrés du cyclone Chido

Le 14 décembre 2024, l'île de Mayotte a été frappée de plein fouet par le cyclone Chido, une catastrophe naturelle qui a causé de nombreuses pertes humaines et des destructions majeures. En réponse à ce drame, le conseil municipal de La Séguinière, lors de sa séance du 9 janvier dernier, a décidé d'apporter son soutien en votant une subvention exceptionnelle de 1 000 euros en faveur de la Croix-Rouge Française pour soutenir les sinistrés.

Dans cet esprit de solidarité, la commune invite les habitants qui le souhaitent à se joindre à cet élan humanitaire. Une urne est mise à votre disposition dans le hall d'accueil de la mairie, jusqu'à la fin du mois de février 2025, pour recueillir vos dons en faveur des sinistrés.



L'intégralité des contributions sera remise à l'antenne choletaise de la Croix-Rouge Française, qui s'investit activement dans l'aide aux populations touchées par ce cyclone. Votre générosité contribuera à offrir un soutien concret aux familles en détresse et à la reconstruction de l'île. **Le premier ministre a annoncé que les dons effectués pour venir en aide à la population de Mayotte, à la suite du cyclone Chido, bénéficieraient du taux majoré de 75 % de la réduction d'impôt en faveur des dons, dans la limite de 1 000 €.**

## GARDE D'ENFANTS

### SOS Urgence garde d'enfants

L'association SOS Urgence garde d'enfants de Cholet offre une solution pratique et rapide pour les parents confrontés à des imprévus nécessitant une garde d'enfants urgente et temporaire (maladie, défaillance de la garde habituelle, rendez-vous, etc.). Accessible sans inscription ni adhésion, ce service repose sur un réseau de bénévoles qualifiés qui gardent les enfants à leur domicile ou chez les familles, du lundi au vendredi (hors vacances scolaires), de 7h30 à 19h. Une petite participation financière couvre les frais de fonctionnement de l'association.

Depuis sa création en 1978, l'association mobilise près de 415 bénévoles en France, partageant leur passion pour les enfants. En 2023, plus de 8000 heures de garde ont été assurées, témoignant du succès de cette initiative.

Pour bénéficier du service, les parents peuvent contacter le 02 41 65 74 84 ou écrire à [cholet@sosurgencegardenfants.org](mailto:cholet@sosurgencegardenfants.org). Une fiche d'informations est à remplir pour organiser la garde en toute sécurité.

# STATISTIQUES 2024

## État civil

Années	Naissances	Mariages	PACS	Décès
2020	28	11	16	29
2021	50	11	17	34
2022	33	19	17	38
2023	31	15	13	29
<b>2024</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>41</b>

L'année 2024 confirme une tendance observée ces dernières années : une baisse continue des naissances à La Séguinière. Avec une moyenne de 28,4 naissances annuelles sur les cinq dernières années, contre 48,4 sur la période 2014-2018, le recul est significatif. Cette évolution, toutefois, n'est pas propre à notre commune. Depuis 2011, le nombre de naissances en France diminue chaque année, à l'exception d'un léger rebond en 2021, suite au confinement lié au Covid-19.

Parmi les explications avancées par l'INSEE, on trouve une diminution du nombre de femmes en âge de procréer (20-40 ans) et des facteurs sociaux influant sur leur choix de maternité : préoccupations économiques, environnementales, et sociétales, mais aussi une recherche d'émancipation individuelle. Ce contexte général se reflète dans nos statistiques locales.

## Urbanisme

Années	Permis de construire	Déclarations préalables
2020	28	11
2021	50	11
2022	32	94
2023	29	115
<b>2024</b>	<b>27</b>	<b>98</b>

En matière d'urbanisme, 2024 a vu le dépôt de 27 dossiers de demandes d'occupation des sols. Parmi eux, seulement 7 concernaient des projets d'habitation, totalisant 18 logements.

Ce chiffre illustre une baisse par rapport aux années précédentes, avec 4 permis en 2023, 5 en 2022, 31 en 2021 et 12 en 2020.

Le ralentissement traduit une période transitoire, avant la livraison prochaine de plusieurs projets qui devraient stimuler la construction et répondre aux besoins en logements dans la commune.

## Population

Population légale	1/1/2023	1/1/2024	1/1/2025
Population municipale	4 212	4 212	4 199
Population comptée à part	116	116	116
<b>Population totale</b>	<b>4 328</b>	<b>4 328</b>	<b>4 315</b>

Pour la première fois, au 1er janvier 2025, La Séguinière enregistre une baisse de sa population. C'est un phénomène inédit qui reflète un solde naturel déséquilibré entre naissances et décès, combiné à une offre limitée de nouveaux logements sur cette période. Cependant, depuis 2015, notre commune affiche une croissance moyenne de 0,7 % par an.

Cette tendance conjoncturelle en 2024 pourrait s'inverser dans les prochaines années grâce à la mise en commercialisation de terrains à construire et à l'arrivée de nouveaux logements à loyer modéré. Ces projets sont au cœur de notre stratégie pour répondre aux besoins croissants des habitants.

## Emploi

Mois	Total	Hommes	Femmes	Indemnisés
Déc. 2020	179	71	108	151
Déc. 2021	165	69	96	136
Déc. 2022	158	61	97	124
Déc. 2023	127	47	80	102
<b>Déc. 2024</b>	<b>128</b>	<b>47</b>	<b>81</b>	<b>113</b>

Le marché de l'emploi a également évolué au cours des cinq dernières années. Les statistiques fournies par France Travail (ex-Pôle Emploi) montrent une variation du nombre de demandeurs d'emploi, reflétant les défis économiques et les opportunités locales.

## Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 24 février à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

**Lors de la séance du conseil du lundi 13 janvier ont été votées les délibérations suivantes :**

- Vidéoprotection – Demande de subvention,
- Opérations locatives de la Surchère – Choix définitif du bailleur social,
- Vestiaires du stade – Versement du fonds de concours ruralité de Cholet Agglomération,
- Liaison douce Joli Bois / Rambouillères – Avant-projet définitif et consultation d'entreprises,
- Lotissement de la Surchère 2 – Coordination Sécurité Protection Santé,
- Rétrocession des espaces communs du lotissement de Brenon,
- Travaux pour compte de tiers – Modification d'accès 2 avenue de Nantes,
- Lotissement Cœur de Bourg – Annulation de la vente du lot n°6,
- Avis sur projet de construction d'une centrale photovoltaïque,
- Débat sur les orientations du PADD du PLUiH de Cholet Agglomération,
- Zonage d'assainissement du PLUiH – Validation de la proposition de Cholet Agglomération,

- Travaux de voirie et d'habitat – Opérations programmées pour les 5 prochaines années,
- Mise à disposition de personnel pour le CCAS en 2024,
- Conférence des financeurs – Mise à disposition du CCAS de salles communales,
- Remboursement de frais liés à la mise à disposition d'agents auprès d'associations enfance,
- Organisation d'un désherbage des livres de la bibliothèque,
- Règlement de la Bibliothèque – Approbation d'un nouveau règlement intérieur,
- Participation aux activités du CSI pour l'année 2025,
- Versement d'une subvention en solidarité avec la population de Mayotte,
- Convention de mise à disposition d'un agent communal à la commune de Trémentines,
- Adhésion au contrat d'assurance groupe « Risques Statutaires ».

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune [www.mairie-laseguiniere.fr](http://www.mairie-laseguiniere.fr) et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.









## Formulaire de consultation citoyenne

### Votre avis pour le projet de rénovation de la Maison du Vieux Pont

Merci de prendre quelques minutes pour partager vos idées et vos attentes concernant l'avenir de cette maison patrimoniale. Vos réponses nous aideront à construire un projet en phase avec les besoins de notre commune.

#### 1. Vos coordonnées (facultatif)

- Nom et prénom : \_\_\_\_\_
- Adresse : \_\_\_\_\_
- Téléphone (facultatif) : \_\_\_\_\_
- E-mail (facultatif) : \_\_\_\_\_

#### 2. Connaissez-vous cette maison ?

- Oui, je la connais bien
- Oui, je l'ai déjà remarquée, mais sans plus
- Non, je ne la connais pas

#### 3. Selon vous, quelle serait la meilleure utilisation de cette maison ?

Veuillez cocher une ou plusieurs options parmi les idées proposées :

- Petit musée ou espace de mémoire locale** : Pour raconter l'histoire, les traditions ou des événements marquants de notre commune.
- Café associatif** : Un lieu convivial pour se retrouver, échanger, et participer à des activités culturelles et sociales.
- Tiers-lieu** : Un espace multifonctionnel pour coworking, ateliers collaboratifs, activités numériques ou rencontres associatives.
- Mise en location pour des activités artistiques ou créatives** : Louer à prix modéré à des artistes ou artisans pour en faire leur atelier, organiser des résidences d'artistes.
- Maison des artisans ou du terroir** : Promotion de l'artisanat local et des produits du terroir avec des ateliers et une boutique.
- Autre idée (précisez) : \_\_\_\_\_

#### 4. À quels types d'activités aimeriez-vous participer dans ce lieu ?

Ateliers ou démonstrations artisanales

Expositions ou événements culturels

Ateliers numériques ou formations

Réunions ou activités associatives

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

#### 5. Quels sont, selon vous, les besoins prioritaires de la commune auxquels ce projet pourrait répondre ?

Valorisation du patrimoine local

Développement touristique

Soutien aux associations locales

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

#### 6. Souhaitez-vous participer à ce projet ?

Oui, je souhaite être informé(e) des étapes du projet

Oui, je souhaite m'impliquer comme bénévole ou acteur du projet (précisez compétences/idées) :

\_\_\_\_\_

Non, mais je suis intéressé(e) par le résultat final

#### 7. Remarques ou suggestions supplémentaires

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Merci pour votre contribution !**

Veillez retourner ce formulaire :

- *En mairie, à l'accueil ou dans la boîte aux lettres.*
- *Par courrier à l'adresse suivante : Mairie – Avenue Abbé Chauveau – 49280 La Séguinière.*
- *Par e-mail à [accueil@mairie-laseguiniere.fr](mailto:accueil@mairie-laseguiniere.fr).*
- *Ou en remplissant le formulaire en ligne sur notre site : [www.mairie-laseguiniere.fr](http://www.mairie-laseguiniere.fr).*

**Date limite pour participer : 28 février 2025.**





# Retour sur le Marché de Noël



Salle des fêtes  
Dimanche 8 décembre 2024  
Le stand des écoliers du  
« Parcours écocitoyen »,  
solidaire et créatif, qui a ren-  
contré un vif succès

**Le dimanche du Marché de Noël, début décembre, le stand du parcours écocitoyen a rencontré un tel succès qu'il était presque impossible de s'en approcher pour les photographes !**

Les créations mises en vente étaient le fruit du travail des élèves de CM2 de nos deux écoles, accompagnés par 9 bénévoles. Pendant la pause méridienne, ces 54 enfants ont participé avec enthousiasme à des ateliers créatifs pour « bricoler pour Noël ». Ils ont confectionné des boîtes à explosion garnies de chocolats, des objets en bois pour décorer la table de fêtes, et de ravissants cœurs déco en feutrine à suspendre au sapin ou à accrocher chez soi.

La dernière séance a été marquée par l'attachement des enfants à leurs créations : nombreux étaient ceux qui nous disaient avec fierté : « Madame, je veux

réserver mon objet, mon cœur en feutrine, j'y tiens beaucoup ! ». L'après-midi, de 15h à 18h, l'affluence au stand a été telle que les parents, émerveillés, n'ont cessé de s'arrêter pour admirer et acheter ces jolis objets. Ce grand succès ne nous a même pas laissé le temps de prendre des photos !

Les enfants ont pris un réel plaisir à créer ces décorations à la main, et les parents ont eu la gentillesse de remercier les bénévoles pour leur engagement. Ces encouragements nous touchent profondément et nous motivent à poursuivre nos efforts pour organiser d'autres projets aussi enrichissants.

Cette participation au Marché de Noël s'inscrit dans le volet « solidarité » du parcours écocitoyen. Grâce aux ventes, nous sommes fiers d'avoir remis une somme de 270€ à l'association Amitié Sandogo.

Un grand merci aux enfants qui ont aidé activement sur le stand, vendu des billets de bourriche ou distribué les gâteaux de Noël. Leur enthousiasme et leur engagement ont été essentiels pour faire de cette journée un véritable succès.

**Merci à toutes et à tous,  
et rendez-vous l'année prochaine !**

## Concours artistique de Noël 2024

Le concours de Noël, ouvert aux enfants de 3 à 11 ans de La Séguinière, a permis une nouvelle fois de découvrir la créativité des plus jeunes. Cette année, 32 supports décorés ont été réalisés, un peu moins que les 62 participations enregistrées l'an dernier. Le jury, réuni le 4 janvier, a sélectionné les lauréats dans chaque catégorie et les prix ont été remis le 11 janvier : catégorie 1 (3-5 ans) : Emma Retailleau, catégorie 2 (6-8 ans) : Aurore Richou et catégorie 3 (9-11 ans) : Lina Hamdi. Un prix spécial « coup de cœur » a également été décerné à Bertille Fazilleau pour son originalité.

David Caron a tenu à remercier chaleureusement Laëtitia Fazilleau, qui est à l'origine de cette belle initiative et qui s'est une nouvelle fois investie dans son organisation, ainsi que Marie Peltier pour sa participation en tant que membre du jury.

Face à la légère baisse de participation cette année, la commission réfléchit déjà à de nouvelles idées pour l'an prochain. Les propositions ne sont pas encore définies, mais l'objectif reste de continuer à faire vivre cette belle tradition de manière festive et conviviale !



**reçoit l'Ordre National du Mérite**



Le 14 décembre dernier, Jean-Paul Boisneau a été décoré de l'Ordre National du Mérite. Cette médaille lui a été remise, par Christophe Béchu, en reconnaissance de son engagement et de son travail, notamment au service de notre commune.

**L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

L'Ordre National du Mérite, créé en 1963, est une distinction honorifique française qui récompense les personnes ayant rendu des services éminents dans l'exercice de leurs fonctions, qu'elles soient civiles ou militaires. Elle est attribuée pour saluer les actions de ceux qui se sont particulièrement distingués au service de la nation, dans des domaines variés tels que la politique, l'administration, la culture ou encore les services publics.

La cérémonie a eu lieu en présence de nombreuses personnalités du monde administratif et politique, soulignant l'ampleur de cette reconnaissance. Nous avons ainsi eu l'honneur d'accueillir, à La Séguinière, Monsieur Christophe Béchu, ancien Ministre et Maire d'Angers, Monsieur Philippe Chopin, Préfet de Maine-et-Loire, ainsi que Madame Corinne Minot, Sous-préfète de Cholet. Étaient également présents des élus de la région, du département, des communes et des intercommunalités, ainsi que des représentants de l'administration, comme ceux du Centre de Gestion de la fonction publique.

Ce fut un moment empreint de solennité et de gratitude, marquant la reconnaissance des nombreuses années de dévouement de Jean-Paul Boisneau à sa commune et à la vie publique.

Nous félicitons chaleureusement Jean-Paul Boisneau pour cette distinction bien méritée, qui reflète son dévouement et de l'influence positive qu'il a exercée au bénéfice de la commune.

**Aménagement du jardin Laurette**

l'îlot de fraîcheur prend vie rue de la Garenne



La dernière étape de l'aménagement de l'espace Laurette, conçu comme un îlot de fraîcheur au cœur de la commune, a été réalisée fin décembre et début janvier avec les plantations et la pose des clôtures en mitoyenneté menées par la société Arbora. Ce projet ambitieux, destiné à offrir un espace à la fois rafraîchissant et accueillant, est désormais achevé et commence à séduire la population.

Les équipes d'Arbora ont travaillé avec soin pour installer une végétation variée et adaptée, incluant des arbres, des arbustes et des plantes mellifères, apportant non seulement de l'ombre et de la

fraîcheur, mais aussi une véritable plus-value écologique. Ces plantations viennent sublimer un aménagement pensé pour répondre aux enjeux climatiques tout en créant un lieu de convivialité et de détente.

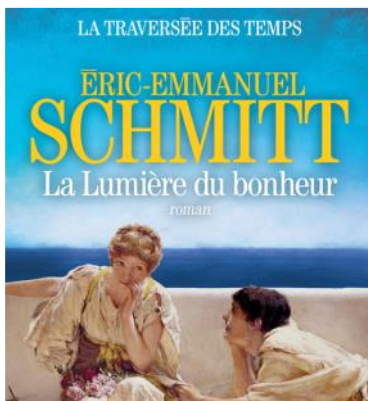
Depuis la fin des travaux, les habitants s'approprient cet espace avec enthousiasme. Promeneurs, familles et travailleurs en quête d'un moment de calme trouvent ici un lieu où nature et bien-être se rejoignent. Les bancs installés sous les arbres, les chemins sinueux et les zones ombragées sont particulièrement appréciés.

Les retours de la population sont très positifs : « C'est un véritable havre de paix au cœur de la commune », confie une habitante. « Ce projet montre à quel point on peut allier urbanisme et respect de l'environnement », ajoute un autre.

Avec l'espace Laurette, la commune affirme son engagement en faveur de l'adaptation climatique et de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Ce nouvel îlot de fraîcheur marque une belle réussite collective et promet de devenir un lieu incontournable pour tous.



# BIBLIOTHÈQUE MILLE PAGES



En décembre 2024, toute l'équipe de la bibliothèque s'est mobilisée dans la bonne humeur afin de réorganiser les différents espaces. Des changements qui ont permis d'apporter davantage de clarté, une meilleure circulation entre les collections et un espace agrandi pour recevoir les classes.



Nous vous invitons à venir découvrir ces nouveaux aménagements lors d'une permanence au cours de laquelle, les bénévoles seront ravis de vous guider et de répondre à vos questions.

Permanences :

- Lundi 17h30 à 19h00
- Mercredi 10h à 12h et 17h30 à 19h
- Jeudi 17h30 à 19h
- Samedi 10h à 12h

Ce mois-ci, nous vous présentons un roman conseillé par une lectrice de la bibliothèque : **"La lumière du bonheur" de Eric-Emmanuel Schmitt.**

Dans ce 4<sup>ème</sup> tome de "La traversée du temps", une saga qui parcourt l'histoire de l'humanité en 8 volets, on retrouve le personnage immortel de Noam. Ce dernier tente de se faire une place à Athènes, même s'il n'y possède pas de droits de citoyen en raison de son statut d'étranger. Il vivra toutefois le quotidien de cette cité foisonnante en y côtoyant entre autres Socrate et Hippocrate....."

Nul besoin de lire les 3 premiers tomes. Dans ce nouvel ouvrage, l'auteur concentre en 600 pages la quintessence de la Grèce antique. Une belle occasion de parler démocratie, jeux olympiques et tragédie.

Eric-Emmanuel Schmitt nous transporte avec une érudition joyeuse aux sources même de notre civilisation.

Roman à déguster !

Vous avez adoré un livre et souhaitez le partager dans le prochain bulletin ? Faites-le nous savoir par email :

[bib\\_seguiniere@choletagglomeration.fr](mailto:bib_seguiniere@choletagglomeration.fr)

**Bibliothèque Mille Pages**  
Rue Abbé Chauveau  
49280 La Séguinière  
Tél. 02 41 56 31 93



Les fils Canouche

Les prochains rendez-vous de la

## SAISON CULTURELLE

La saison culturelle continue sa programmation riche et variée. Voici les événements à venir :

### Apéro-concert : « Joâme », un groupe au féminin

Date : **Dimanche 2 février à 17h00**

Lieu : Espace Roger Dronneau

Tarif d'entrée : 5 €

Détendez-vous en fin d'après-midi avec un apéro-concert intimiste. Joâme, écrit et compose ses chansons. Elle est accompagnée de deux musiciennes pour vous embarquer dans son univers au son du piano, de la guitare, du ukulélé et du cajon.

### Cinéma : « Tad - l'explorateur et la table d'émeraude »

Date : **Mercredi 12 février à 20h00**

Lieu : Espace Prévert

Tarif d'entrée : 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Le rêve de Tad est de devenir un grand archéologue. Malheureusement, ses tentatives pour se faire accepter par Ryan, un brillant chef d'expédition, tournent au fiasco. Lorsqu'il ouvre un sarcophage, il déclenche une malédiction mettant la vie de ses amis en danger...

### Concert : « Les Compagnons de la Tourlandry »

Date : **Dimanche 23 février à 15h00**

Lieu : Espace Prévert

Réservations : 06 82 37 39 92 ou [diffusion@compagniecotecour.fr](mailto:diffusion@compagniecotecour.fr)  
Avec 65 ans de carrière, plus de 1 200 concerts à travers toute la France, des collaborations scéniques avec une trentaine de stars, et en tant que légataires des partitions des Compagnons de la Chanson, les Compagnons de la Tourlandry incarnent un parcours artistique hors du commun. Ces chanteurs amateurs, filleuls de l'inoubliable Fred Mella, continuent de faire vivre une tradition musicale précieuse. Dans le cadre de leur nouvelle tournée, c'est avec un immense plaisir qu'ils se produiront pour la première fois à La Séguinière. Un rendez-vous à ne pas manquer !

### Apéro-concert : « Les fils Canouche » en version trio

Date : **Dimanche 9 mars à 17h00**

Lieu : Espace Roger Dronneau

Tarif d'entrée : 5 €

Une approche originale, grandiose et obsédante des musiques du monde, des créations déroutantes et familières à la fois : les codes sont bel et bien cassés chez Les Fils Canouche. Ces musiciens d'exception ne lésinent pas une fois encore sur la mixité des genres et sur la fusion des influences, bousculant quelque peu les codes séculaires du jazz pour laisser place à l'improvisation dans une approche sensible et audacieuse. Le groupe aborde la world music, le jazz manouche ou encore les musiques latines.



## Lancement du Week-end festif



14 décembre 2024 - Salle du Conseil municipal  
Signature officielle de la convention pour l'organisation du week-end festif en juin 2025, en célébration des 90 ans du Saint-Louis Basket.

Étaient présents les représentants de la commune, du comité des fêtes et du club de basket.

À l'occasion des 90 ans de la Saint-Louis Basket La Séguinière, la commune, le club de basket et le Comité des Fêtes unissent leurs forces pour organiser un week-end festif les 20 et 21 juin 2025. Une convention officielle a été signée le 14 décembre dernier pour formaliser cette collaboration, validée par le Conseil municipal. Cet événement sera un véritable moment de partage, avec des animations variées telles qu'une course de caisses à savon et des concerts de groupes régionaux, offrant ainsi un programme adapté à tous les âges.

Le projet, soutenu par une subvention communale de 8 000 euros, repose sur une approche collaborative et transparente, dans le but de célébrer cet anniversaire tout en renforçant le lien social et le dynamisme culturel et sportif de la commune. Le budget prévisionnel de cet événement est estimé à 57 000 euros, et la commune sera associée à toutes les étapes de la gestion budgétaire, notamment dans l'élaboration et le suivi des comptes. En cas de bénéfice supérieur aux prévisions, 50% de celui-ci serait reversé à la commune pour réduire le montant de la subvention accordée. Si un déficit était constaté, les associations organisatrices en assumeraient la responsabilité.

**Cet événement sera l'occasion unique de rassembler les habitants autour d'activités festives et culturelles, tout en renforçant les liens sociaux et intergénérationnels. La commune invite donc tous les Ziniérais à se mobiliser pour faire de ce week-end un moment inoubliable.**

### **Le projet de caisse à savon un travail collaboratif en préparation**

À quelques mois de l'événement, certaines associations de la commune se sont déjà discrètement mises au travail pour préparer leur participation à la fameuse course de caisses à savon. C'est le cas de l'association Séguinière Vélo Sport (SVS), qui a déjà bien avancé dans son projet. Depuis la mi-novembre, les membres du club se sont attelés à la construction de leur « bolide », dans un lieu tenu secret...

Les membres du club, notamment les « métalleux », se retrouvent le samedi matin, dans une ambiance alliant ingéniosité, savoir-faire et bonne humeur. Au programme : la fabrication du châssis sur la base d'une mini-comtesse. Il reste encore quelques ajustements techniques à prévoir, notamment l'installation des freins pour garantir la sécurité sur le parcours, en particulier lors des virages serrés en bas de la rue des Amourettes. En février, une équipe de menuisiers prendra

en charge la fabrication et le montage de la carrosserie de leur caisse à savon.

**Les organisateurs de cette course, ainsi que tous les participants, attendent avec impatience ce moment unique de partage et d'adrénaline qui contribuera à la réussite de ce week-end festif.**



Les bénévoles de SVS s'attellent à la préparation de leur « bolide » avec Fabien aux commandes



# Divers

## CSI

### Collecte HULC

La prochaine collecte de déchet sur l'espace public aura lieu le **mercredi 5 février, de 9h30 à 11h30**. Prenez note de cette date importante pour contribuer à la réduction de nos déchets, un enjeu essentiel pour notre environnement.

D'autre part, la collecte de mars est prévue pour le 26 mars. Comme l'année dernière, cette journée sera dédiée aux enfants du CALS et au parcours citoyen, avec pour objectif de sensibiliser les plus jeunes à l'importance d'un mode de vie durable.

## CAFÉ-RENCONTRE

### Séance de cinéma

L'association propose, le **mardi 11 février à 15h00 au théâtre Prévert**, une projection du film de Nicolas Vanier sorti en 2017 « L'École Buissonnière ». L'entrée est gratuite.



## PORTES-OUVERTES ECOLES

### Inscriptions 2025/2026

C'est l'occasion de découvrir l'établissement, de rencontrer l'équipe pédagogique et d'obtenir toutes les informations nécessaires pour la prochaine rentrée scolaire.

- L'école publique Marcel Luneau vous ouvre ses portes le **samedi 1er mars 2025, de 9h30 à 12h00**.
- Pour l'école privée Notre-Dame, la matinée portes-ouvertes aura lieu le **samedi 8 mars 2025 de 10h00 à 12h00**.

## REPAS DE CLASSES

### Les classes 79 & 80 fêtent leurs 65 ans

Les personnes concernées et intéressées sont invitées à participer au repas suivi d'une soirée dansante organisée à la Salle Saudeau « Les Audouins » à Saint-Léger-sous-Cholet le **samedi 22 mars 2025 à partir de 12h30**.

Pour cette journée festive de retrouvailles, une participation de 60€ par personne sera demandée. Pour les inscriptions, contacter avant le 15 février :

- Annie Barreau (Classe 79) 06 63 14 13 84
- Jean-Marie Barré (Classe 80) 06 51 60 25 74

## ATELIERS SOCIO-ESTHÉTIQUE

### Conférence des financeurs

L'espace Dronneau vous accueille à nouveau pour deux ateliers le **mardi 4 avril** « Soins des pieds » et le **mardi 25 avril** « Soins du visage » à 14h (durée 1h30). Plus d'infos en mairie.

# Café-Rencontre

## Planning du 1er trimestre 2025

Les rencontres ont lieu, tous les 15 jours ; le mardi à l'espace Roger Dronneau au 20 rue du Manoir de 14h00 à 17h30.

Retrouvez ci-dessous le programme détaillé des activités proposées lors des après-midis conviviaux de janvier à mars 2025.

Chaque date comprend deux activités, réparties dans les deux salles mises à disposition.

### Mardi 11 février

Projection de cinéma (gratuit) au théâtre (Salle Prévert)

### Mardi 25 février

Visite de l'entreprise Pasquier aux Cerqueux de Maulévrier suivie d'un déjeuner à Saint-Pierre-des-Echaubrognes (79). Inscription obligatoire voir téléphone portable ci-contre.

Visite de l'entreprise Pasquier le 25 février



### Mardi 11 mars

« Le chemin de La Séguinière à St Jacques de Compostelle » par Marie et André Galand  
Jeux divers

### Mardi 25 mars

(Exceptionnellement à la Salle Prévert)  
Activité commune : Après-midi jeux

L'association Café-Rencontre vous attend nombreux pour ces moments de partage et de convivialité ! Pour toute question ou inscription, contactez le Café-Rencontre au 06 13 88 21 74.



# École privée Notre Dame

## Liens étroits avec la Maison d'Accueil

**Cette année scolaire, les élèves de l'école Notre Dame et les résidents de la maison d'accueil vivent des temps intergénérationnels.**

Le thème de l'année choisi par l'école Notre Dame, en lien direct avec le projet éco-école mené parallèlement, s'y prête totalement : "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin". L'accent est mis sur la solidarité, la rencontre de l'autre.

Certains résidents ont eu l'occasion de venir à la rencontre des jeunes écoliers pour des lectures de livres. D'autres sont venus à l'école pour cuisiner lors de goûters d'anniversaire. Pour les fêtes de fin d'année, chaque élève, du CP au CM2, a préparé une carte de vœux pour chacun des résidents. Les deux classes, CP-CE1 et CE1-CE2, sont allées à la maison d'accueil porter les cartes et en ont profité pour passer du temps à jouer à divers jeux de société avec les résidents. Des temps d'échange sont prévus tout au long de l'année.





Inauguration

## Nouveau pôle de distributeurs automatiques

Une innovation pour les habitants et les personnes de passage

Le 13 décembre a marqué l'inauguration officielle d'un tout nouveau pôle de distributeurs automatiques à l'entrée de La Séguinière, situé à proximité du rond-point de la Promenade, avenue des Trois Provinces, à la sortie de la commune. Ce pôle moderne, conçu pour répondre aux besoins des habitants et des personnes de passage, regroupe deux services innovants et pratiques : Flore & Nature et Pep'eat, implantés par la société Distri'Click.

Depuis le 15 novembre, deux distributeurs automatiques ont été installés, apportant une solution accessible, pratique et moderne. Ces installations s'inscrivent dans une démarche de valorisation des circuits courts et de consommation responsable. Voici un aperçu des services proposés.

### Flore & Nature Des bouquets à tout moment

Flore & Nature, grâce à un système de casiers, permet aux clients d'acheter des bouquets et des compositions florales 24h/24. Ce service garantit la fraîcheur et la qualité des fleurs grâce à son stockage réfrigéré. En quelques secondes, il suffit de choisir et de régler son achat pour repartir avec un produit de qualité. Ce distributeur est idéal pour faire plaisir à tout moment, que ce soit pour un événement spécial ou pour offrir un joli geste.

### Pep'eat Des repas chauds à toute heure

Pep'eat propose une expérience culinaire rapide et accessible avec des distributeurs multiproduits offrant une large gamme de repas chauds 24h/24.

Burgers, pizzas, desserts et boissons sont disponibles dans les casiers. Que ce soit pour un repas de jour ou de nuit, Pep'eat répond aux envies des gourmands à tout moment.

### Des solutions pratiques et accessibles pour tous

Ces solutions de distribution automatique apportent plusieurs avantages :

- Accessibilité 24h/24 : Les produits sont disponibles en permanence, simplifiant ainsi la vie quotidienne.
- Soutien des circuits courts : En collaborant avec des producteurs locaux, ces distributeurs encouragent une consommation responsable et durable.
- Simplicité et rapidité : Les interfaces intuitives permettent une expérience d'achat fluide et rapide.
- Offre variée : Que vous soyez à la recherche de viandes, fromages, burgers, pizzas, fleurs ou même d'outils, ces distributeurs offrent une gamme adaptée à toutes les situations.

Le concepteur-installateur de ces distributeurs est la société Distri'Click.



Il s'agit d'une entreprise locale spécialisée dans les solutions de distribution automatique qui a impulsé le lancement de ces deux services innovants à l'entrée de La Séguinière.

Basée avenue des Trois Provinces, à quelques pas de la commune, Distri'Click se positionne comme un acteur de la revitalisation des territoires. L'entreprise souhaite multiplier les partenariats locaux et continuer à innover pour répondre aux attentes des consommateurs tout en soutenant les artisans locaux. En 2025, son objectif est de proposer encore plus de solutions modernes et accessibles.

Distri'Click n'est pas seulement un fournisseur de distributeurs, mais une vision repensée du commerce, adaptée aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Pour découvrir toutes les solutions proposées par Distri'Click, rendez-vous sur leur site : [www.districtick.fr](http://www.districtick.fr)